

## Préface de l'OCDE et du Conseil de l'Innovation

Il existe un lien évident entre l'entrepreneuriat, l'innovation et les lieux. Les entrepreneurs et les innovateurs appartiennent à des communautés et à des réseaux qui créent les conditions du succès. Ces communautés peuvent être des écosystèmes entrepreneuriaux et sont essentielles pour permettre la création et l'innovation. Elles hébergent des espaces communs d'innovation dans lesquels des groupes d'innovateurs passionnés entrent en relation, apprennent, partagent leurs idées et leur savoir-faire, décryptent les besoins du marché et créent de nouvelles solutions.

Les établissements d'enseignement supérieur (EES) peuvent et doivent jouer un rôle central dans les écosystèmes entrepreneuriaux en développant les talents et les compétences, en promouvant les mentalités, en suscitant des découvertes, en générant des entreprises dérivées et en menant des activités de recherche collaborative pour créer des opportunités d'innovation et répondre aux besoins dans différents lieux.

Le Québec a adopté de nouvelles approches pour impliquer les EES et stimuler l'innovation et les nouvelles entreprises dans leurs écosystèmes entrepreneuriaux. Dans le cadre de la *Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQR12) 2022-2027*, la province a investi pour habiliter ou créer des organisations reliant la recherche financée par des fonds publics à l'innovation et à l'entrepreneuriat, dans tout le Québec, y compris dans les territoires ruraux. Par exemple, l'organisme public Axelys a été créé en 2021 pour accélérer le développement et le transfert d'innovations à fort potentiel issues de la recherche publique. Le Conseil de l'innovation travaille avec le gouvernement sur des politiques nouvelles et améliorées et sur diverses initiatives visant à stimuler l'innovation et à accroître l'impact et l'utilisation de tous les programmes et ressources disponibles dans la province.

Cela ne représente toutefois qu'une partie du vaste écosystème d'innovation que le Québec a réussi à développer au cours des deux dernières décennies. Les dix EES inclus dans cette étude ont embrassé l'innovation et l'entrepreneuriat de différentes manières et adopté différentes approches de l'enseignement, de la recherche et de la collaboration, en fonction de leur localisation et de leur spécialisation. Ils présentent une série de bonnes pratiques qui peuvent inspirer d'autres EES aux niveaux provinciaux, fédéral et international. Les actions vont de la mise en place d'une formation complète et généralisée à l'entrepreneuriat à l'engagement dans des activités de collaboration avec des parties prenantes externes, par exemple par le biais des nouvelles zones d'innovation, proposées par le gouvernement du Québec et dirigées par des groupes de décideurs de communautés locales. Les EES du Québec peuvent de plus en plus maximiser leur potentiel en devenant des institutions « sensibles à leur contexte local » et en exploitant les besoins et les opportunités de leurs territoires.

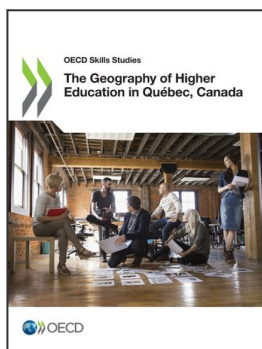
Nous espérons que ce rapport mettra en lumière certaines des meilleures pratiques déployées dans l'écosystème québécois de l'innovation et informera la communauté internationale naissante de l'EECOLE, la plateforme de l'OCDE qui encourage l'éducation à l'entrepreneuriat, la collaboration et l'engagement.



Lamia Kamal-Chaoui, Directrice,  
Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les  
régions et les villes, OCDE



Luc Sirois, Innovateur en chef du Québec  
Directeur général du Conseil de  
l'innovation du Québec, Canada



Extrait de :

## The Geography of Higher Education in Québec, Canada

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/becf3c60-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Préface de l'OCDE et du Conseil de l'Innovation », dans *The Geography of Higher Education in Québec, Canada*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/3fe06f01-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.